

Si vous ne pouvez pas voir ce message,  
vous pouvez le visualiser en ligne ici



AGENDA

ANNUAIRE

REVUE DE PRESSE

FABRIQUE DE L'UIMM

La newsletter de l'UIMM Côte-d'Or - 06/01/2022

## “ Atelier juridique : Déploiement du nouveau dispositif conventionnel ”

L'UIMM Côte-d'Or organise son prochain atelier juridique animé par **Hubert MONGON**, Délégué Général de l'UIMM nationale.

Cet atelier exceptionnel aura lieu le **vendredi 28 janvier 2022** de 9h à 12h à la Maison des Entreprises et sera dédié au déploiement du nouveau dispositif conventionnel de la métallurgie.

La mise en œuvre de **la nouvelle convention collective arrive prochainement, vous devez vous y préparer**. Il est important pour les entreprises d'anticiper la mise en œuvre des principaux changements qui se feront en plusieurs étapes.



» [Plus d'infos](#)

## “ Accompagnement à la VAE ”



Grâce à la **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**, vos salariés peuvent franchir de nouvelles étapes dans leur parcours professionnel.

**Défi 2 Conseil accompagne maintenant les salariés dans l'obtention d'un CQPM par la VAE**, de la constitution du dossier jusqu'au passage du CQPM.

Un flyer vous est mis à disposition afin que vous puissiez le diffuser à vos collaborateurs, [cliquez ici pour le télécharger](#).

» [Plus d'infos](#)

## “ Notre service juridique se renforce ”

Afin de vous accompagner au mieux sur le **déploiement du futur dispositif conventionnel** tout en continuant à répondre aux questions de droit social au quotidien, notre service juridique se renforce avec l'arrivée de Manon BERNET, juriste ayant remplacé Julie PAILLOT pendant son congé maternité.

**Les numéros de téléphone ont été actualisés**, vous trouverez ci-dessous les coordonnées de nos 3 juristes qui composent le service Droit Social :

- **Charlène GUYARD-TOMADINI** - 03.80.77.85.26  
- [cguyard@maisondesentreprises.com](mailto:cguyard@maisondesentreprises.com)
- **Julie PAILLOT** - 03.80.77.85.09  
- [jpaillot@maisondesentreprises.com](mailto:jpaillot@maisondesentreprises.com)
- **Manon BERNET** - 03.80.77.85.18  
- [mbernet@maisondesentreprises.com](mailto:mbernet@maisondesentreprises.com)



## “ Robotique pour la santé du patient : enjeux et innovations ”



L'ESIREM, en partenariat avec l'UIMM Côte-d'Or, Robotics Valley, BFCare et Dijon Métropole, organise une rencontre thématique "**Robotique pour la santé du patient : enjeux et innovations**" le jeudi 10 février de 14h à 18h.

A cette occasion, nous serions ravis de vous compter parmi nous pour échanger sur **les avancées médicales liées à la robotique au service du patient**. La réflexion s'alimentera autour de conférences et d'échanges sous l'œil avisé d'industriels, enseignants/chercheurs, d'experts et d'organismes de formation.

» **Informations et inscription**

## “ Taxe d'apprentissage : soutenez la formation de vos futurs professionnels avec AJIR Bourgogne ”

Depuis 2020, le fléchage direct de votre taxe d'apprentissage n'étant plus possible vers nos Pôles Formation, les UIMM territoriales de la Région Bourgogne se sont associées pour créer l'association AJIR Bourgogne (**Association Jeunes Industrie Région**), un **organisme collecteur de la Taxe d'Apprentissage pour soutenir l'industrie locale, ses emplois, ses formations, et l'apprentissage.**

Plus que jamais, nous sommes mobilisés pour continuer à servir l'attractivité de l'industrie dans cette période de crise sanitaire : ateliers, job dating, visites d'entreprises...

**Téléchargez la promesse d'affectation volontaire de votre taxe d'apprentissage pour nous soutenir !**



» **Plus d'infos**

## “ Modul'pro 2022 de l'AGEFIPH ”



Vous êtes référent handicap de votre entreprise et vous souhaitez développer vos connaissances sur le sujet du handicap ? **Les Modul'Pro entreprise sont faits pour vous !** Participez aux différents modul'pro, pour une durée de 2h30 à 3h, à distance via zoom :

- **Module 1 : Le handicap en emploi**
- **Module 2 : Les missions du référent handicap**
- **Module 3 : Les missions du référent handicap**
- **Module 4 : La DOETH**

## “ Publi-rédactionnels du Groupe VYV : égalité professionnelle femmes-hommes ”

En France, **l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est acquise en droit** depuis la loi Roudy du 13 juillet 1983. Cependant, malgré de nombreux progrès législatifs et réglementaires, dans les faits, elle reste un objectif à atteindre. Notre partenaire Groupe VYV vous propose deux publi-rédactionnels :

- **Négociation sur l'égalité femmes-hommes : les obligations de l'entreprise**, [cliquez ici pour le consulter en ligne](#)
- **Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes**, [cliquez ici pour le consulter en ligne](#)



Twitter



Suivez-nous !

LinkedIn



Facebook



UIMM

Côte d'Or

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

**UIMM 21**

Maison des Entreprises - 6, allée André Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex  
Tél : 03 80 77 85 11 - Fax 03 80 77 85 01  
Contact:  
[uimm21@maisondesentreprises.com](mailto:uimm21@maisondesentreprises.com)  
<https://www.uimm21.fr>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, vous pouvez vous désinscrire en envoyant un mail à l'adresse : [uimm21@maisondesentreprises.com](mailto:uimm21@maisondesentreprises.com)  
© UIMM 21

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et Libertés"). Pour l'exercer, adressez-vous à UIMM 21, Maison des Entreprises - 6, allée André Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex ou à [uimm21@maisondesentreprises.com](mailto:uimm21@maisondesentreprises.com)